



Impliqué depuis de nombreuses années dans la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques en tant que Vice-président en charge de l'assainissement de l'ex Communauté de Communes Champagne Vesle, Président de la CLE et ancien Vice-Président du SIABAVE, je suis ravi d'assurer la Présidence du syndicat depuis mars 2017. Je reste attaché à poursuivre les actions entreprises par mes prédécesseurs.

Aujourd'hui, les rivières et nappes souterraines sont fragilisées par le déficit en eau sur notre territoire, ce qui les rend davantage vulnérables aux pollutions. Le SIABAVE doit ainsi poursuivre ses missions de sensibilisation des acteurs locaux et du grand public, d'action pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (travaux en rivière, projet OBSERVOX, contrats globaux, etc.) afin d'atteindre l'objectif de bon état des eaux, fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

## Arrêtés de restriction des usages de l'eau

En raison d'un fort déficit pluviométrique depuis plusieurs mois, les nappes souterraines n'ont pas pu se recharger. Face à ce constat, le Préfet de la Marne a signé le 12 juin dernier des arrêtés de restriction d'usage de l'eau. Les secteurs concernés sont les bassins de la Craie de Champagne Nord (atteinte du seuil de crise), de la Craie de Champagne Sud et Centre (atteinte du seuil d'alerte) et des affluents crayeux Marne et Aisne-Aval (atteinte du seuil d'alerte).

Ces arrêtés, consultables sur notre site internet, sont en vigueur jusqu'à publication de nouveaux arrêtés modifiant les restrictions d'usage dans ces bassins ou, à défaut, jusqu'au 31 octobre 2017.

## Actions de communication du SIABAVE

Le SIABAVE a été sollicité pour intervenir dans plusieurs manifestations afin de sensibiliser le grand public et les scolaires sur la préservation de la rivière et d'informer sur les actions menées par le syndicat.

- Les journées Cycle de l'Eau :



Organisées par la Communauté Urbaine du Grand Reims du 28 mars au 01 avril 2017, près de 900 scolaires durant la semaine et 550 personnes le samedi, dont des élus, ont été accueillies.

L'atelier du SIABAVE était composé d'une maquette prêtée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de 6 panneaux.

- La semaine européenne du développement durable :



Organisée également par la Communauté Urbaine, le SIABAVE est intervenu le 2 juin 2017 sur la commune de Saint-Brice-Courcelles. L'atelier était composé de 4 panneaux.

- Fête de la Coulée Verte les 24 et 25 juin 2017, de Saint-Brice-Courcelles à Sillery :

La Communauté Urbaine du Grand Reims organise les 24 et 25 juin prochains une manifestation autour de la Coulée Verte afin de découvrir les aménagements récents et les nouvelles pratiques. Le SIABAVE interviendra dans le cadre des aménagements et d'entretien de la Vesle réalisés dans cet espace.



## **OBSERVOX : résultats et évolution**

Depuis 2010, le SIABAVE est porteur du projet OBSERVOX. Cet observatoire des pratiques phytosanitaires des agriculteurs et viticulteurs a permis de capitaliser (principalement via des enquêtes) un grand nombre de données à l'échelle du bassin versant de la Vesle amont. Grâce au calcul d'indicateurs agro-environnementaux, un certain nombre d'enseignements a été tiré :

- Plusieurs évolutions vont dans le sens d'une diminution du risque de pollution : l'augmentation de l'usage de produit de bio-contrôle, la diminution des quantités de molécules appliquées, le développement de techniques alternatives au désherbage chimique (désherbage mécanique, enherbement).
- A l'inverse le bénéfice de certains outils (culture intermédiaire, introduction de luzerne), qui permettent de limiter le développement de mauvaises herbes dans la rotation, n'est pas utilisé pour diminuer l'application
- Les caractéristiques propres à chaque exploitation (stratégie de traitement, utilisation de techniques alternatives, typologie d'exploitations, etc.) sont les principaux déterminants des pratiques. Ainsi, malgré la dépendance des pratiques aux conditions climatiques, la marge de manœuvre existe.

Ces conclusions montrent qu'une connaissance précise des pratiques phytosanitaires et de leurs évolutions sur un territoire peut permettre aux acteurs du territoire de mieux prendre en compte le contexte local, les évolutions ayant déjà eu lieu, les éléments de blocages ainsi que les leviers d'action.

Depuis 2017, l'observatoire est en phase d'adaptation vers un outil d'aide à l'animation des aires d'alimentation (AAC). Le but est de mettre en adéquation l'outil avec les besoins de ces territoires à fort enjeux concernant la qualité de l'eau.

Pour plus de renseignement, rdv sur [www.observox.fr](http://www.observox.fr). Vous trouverez notamment le rapport d'étude et la présentation aux partenaires.

